

# Bulletin d'Information de la Municipalité de Rhinau

## Pourquoi une Rue Beatus Rhenanus à Rhinau ? Qui était-il ?

Beatus Rhenanus, de son vrai nom Beat Bild, né le 22 août 1485 à Sélestat, et mort le 20 juillet 1547 à Strasbourg, est un éditeur, écrivain et avocat humaniste.

**Sa famille, originaire de Rhinau, avait quitté ce village vers la fin du XIVème siècle, à la suite d'une inondation.**

Elle avait reçu à Sélestat le surnom de *Rinower, von Rinow*, que Beatus, suivant l'usage des humanistes, changea en *Rhenanus*, en délaissant le nom de famille. Le père de Beatus, Antoine Bild, était boucher. Travailleur et économe, il acquit une assez belle fortune et parvint aux plus hautes fonctions : en 1495, il était "statmeister".

Orphelin de mère à deux ans, Beatus fut élevé par une vieille servante. Son père porta toute sa tendresse sur son fils qui manifestait dès son jeune âge des dons exceptionnels pour l'étude. Il le fit entrer, vers 1491, à l'Ecole latine de Sélestat, dont il devint un des plus brillants élèves.

Il arriva à Paris en 1503, obtint le grade de bachelier en 1505, suivit ensuite les cours supérieurs de littérature ; il étudia l'Ethique d'Aristote et perfectionna ses connaissances d'arithmétique et d'astronomie. En automne 1507, il quitta Paris, muni des diplômes de licencié et de *magister*.

C'est durant cette époque parisienne que Beatus acquit les connaissances variées et l'esprit critique qui feront de lui un des es-

prits les plus fins du mouvement humaniste. Pour parfaire sa culture, il entra comme correcteur dans la célèbre imprimerie de Henri Estienne, point de rassemblement de nombreux savants. Dans ce milieu raffiné, Beatus Rhenanus put se familiariser avec une activité qui sera la sienne pendant la plus grande partie de sa vie : celle de philologue et de critique littéraire.



Revenu vers la fin de 1507 à Sélestat, Beatus entreprit de nombreux déplacements à Strasbourg, se constituant une culture encyclopédique au fil de ses voyages, de Mayence à Bâle. Il rencontra tout ce qui comptait alors dans l'Humanisme rhénan des premières années du XVIe siècle.

Beatus sut se constituer un réseau de correspondants et d'amis proprement exceptionnel, dont Érasme de Rotterdam. Il en fut le collaborateur et l'ami et assura la publication de ses œuvres.

Erudit fortuné, Beatus Rhenanus légua la totalité de sa bibliothèque à sa ville natale Sélestat. Elle comprenait à sa mort, en 1547, environ 670 volumes reliés en cuir que Rhenanus avait réunis à Strasbourg, Bâle, Paris et Sélestat.

Cette bibliothèque est l'unique bibliothèque d'un humaniste de cette importance dont l'ensemble nous soit parvenu pratiquement intact. Elle est visible à la Bibliothèque humaniste de Sélestat.

(<https://www.bibliotheque-humaniste.fr>)



Ville de RHINAU  
1 place de  
l'Hôtel de Ville  
67860 RHINAU

☎ 03.88.74.61.31

Internet :  
[www.ville-rhinau.fr](http://www.ville-rhinau.fr)  
Messagerie :  
[info@ville-rhinau.fr](mailto:info@ville-rhinau.fr)

## INDEX

Informations Municipales .....	pages 01 à 06
La vie des Associations.....	pages 07 à 10
La vie dans la commune .....	pages 11 à 15
Infos pratiques .....	page 16

# REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 26 août 2019

Conseillers élus : 23 en fonction : 23  
présents : 18+4 procurations

- de solliciter pour cette opération l'aide financière dans le cadre du dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE)
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec EIFFAGE Energie Systèmes à Ostwald.

### Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2019

Le procès-verbal de la séance du 24 juin 2019 a été transmis aux élus par voie électronique et une version papier était jointe à l'ordre du jour de la séance pour les membres de l'assemblée en ayant fait la demande.

**Après discussion, le procès-verbal est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés, conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales, par 10 voix POUR, 7 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS.**

### Réaménagement de la rue d'Enghien



Monsieur Hubert GOELLER présente aux membres de l'assemblée l'avant-projet n° 3 établi par le cabinet a²vp, maître d'œuvre pour le réaménagement de la rue d'Enghien.

Les principes d'aménagements retenus portent sur

- un trottoir de 1,40m d'un côté, une voirie en moyenne de 5 m et le reste de l'autre côté de la rue
- la matérialisation par traçage au sol de 9 places de stationnement vers la rue du Maréchal Leclerc,
- la mise en forme de la placette avec délimitation des emplacements dédiés pour les bennes à verre et biodéchets,
- l'implantation d'espaces verts de part et d'autre de la voie pour créer des chicanes artificielles,
- la mise en œuvre de bordures basses comme dans la rue du Fossé des Pierres pour faciliter les accès aux propriétés, tout en délimitant les zones carrossables et piétonnes pour éviter l'effet « autoroutes ».

### Eclairage public – programme de travaux 2019

**Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE à l'unanimité avec 22 voix POUR,**

- d'approuver la réalisation de l'ensemble des travaux d'éclairage public ayant fait l'objet de la consultation pour un montant total de 162 015,48 € TTC, soit :
  - Tranche ferme : rue du Nouveau Faubourg, rue de Boofzheim, rue du Sergent Viala, rue du Cormoran, rue des Merles, rue d'Enghien, rue des Sarcelles : 89 370,64 €
  - Tranche conditionnelle : rue de l'Épervier, rue du Vieux Couvent, place Jehl, impasse 34ème RIF (vers canoë) : 72 644,84 €



### Communauté de communes : Demande d'adoption d'une répartition des sièges en fonction d'un accord local : fixation du nombre de sièges et répartition des sièges entre les communes membres

Le Maire rappelle que les communes membres de l'intercommunalité ont jusqu'au 31 août 2019 pour délibérer sur un accord local qui permet au conseil communautaire de totaliser 58 membres. Actuellement, le conseil communautaire est composé de 61 membres. Ce nombre donne satisfaction car il permet une bonne représentativité des communes au sein de l'assemblée délibérante mais également des commissions thématiques. C'est pourquoi il avait été retenu à la création de la nouvelle communauté de communes.



Le Bureau des maires en date du 12 juin 2019 s'est mis d'accord pour donner une suite favorable à la fixation à 58 du nombre de sièges de la prochaine assemblée délibérante de la communauté de communes du canton d'Erstein tout en considérant que la répartition actuelle est plus satisfaisante sachant notamment que certaines communes perdent des sièges de manière non justifiée mais malheureusement réglementaire de la nouvelle répartition. Ces sièges sont répartis comme suit en accord local. Pour mémoire sont mentionnées la répartition 2017 et celle de droit commun :

Population légale 2019	Commune	répartition 2017	nouvelle répartition 2020	
			droit commun	accord local (proposé)
10 669	ERSTEIN	12	11	11
5 738	BENFELD	6	6	6
3 434	GERSTHEIM	4	3	3
2 717	RHINAU	4	2	2
2 705	HUTTENHEIM	3	2	2
1 731	NORDHOUSE	2	1	2
1 526	WESTHOUSE	2	1	2
1 464	HINDISHEIM	2	1	2
1 418	MATZENHEIM	2	1	2
1 380	OBENHEIM	2	1	2
1 363	BOOFZHEIM	2	1	2
1 241	KOGENHEIM	2	1	2
1 236	KERTZFELD	2	1	2
1 236	SAND	2	1	2
1 015	HIPSHEIM	1	1	2

991	ROSSFELD	1	1	2
923	OSTHOUSE	1	1	1
921	SERMERSHEIM	1	1	1
916	HERBSHEIM	1	1	1
846	SCHAEFFERSHEIM	1	1	1
704	DIEBOLSHEIM	1	1	1
661	LIMERSHEIM	1	1	1
623	FRIESENHEIM	1	1	1
554	UTTENHEIM	1	1	1
517	BOLSENHEIM	1	1	1
514	WITTERNHEIM	1	1	1
389	DAUBENSAND	1	1	1
308	ICHTRATZHEIM	1	1	1
47 740	<b>28 COMMUNES</b>	61	47	58

Le **Conseil Municipal, après délibération, DECIDE à l'unanimité avec 22 voix** d'émettre un avis DEFAVORABLE quant au nombre de siège (58) et à la nouvelle répartition, car ce projet prive la Commune de deux représentants.

**Aménagement d'une piste cyclable entre Friesenheim et Rhinau – convention de mise à disposition de terrain**

Par délibération en date du 5 septembre 2016, le Conseil Municipal a décidé de mettre gracieusement à disposition de la Communauté de Communes du Rhin les emprises nécessaires à l'aménagement d'une piste cyclable entre Friesenheim et Rhinau, et plus particulièrement la parcelle section 21 n°115, pour une durée de 10 ans, renouvelable par tacite reconduction

Dans l'entretemps, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein s'est substituée à la Communauté de Communes du Rhin et une nouvelle convention est proposée pour une durée de 20 ans, renouvelable par tacite reconduction.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, décide avec 21 voix POUR et 1 CONTRE :**

- d'autoriser la Communauté de Communes du Canton d'Erstein à réaliser des travaux d'aménagement cyclable en tout ou partie dans l'emprise de la parcelle communale cadastrée section 21 n°115
- d'autoriser en permanence la circulation des deux roues non motorisés sur les tronçons de parcelle aménagés
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la présente décision, notamment la convention pour une durée de 20 ans, renouvelable par tacite reconduction.



**Sorties scolaires, modalités d'attribution des subventions**

Mesdames Renée KONN et Christine GROSSHANS présentent le projet de règlement pour l'attribution de l'aide aux sorties scolaires élaboré par la commission scolaire.

Ce règlement fixe les modalités de dépôt des demandes, les échéances (tenant compte des années civiles,

scolaires et budgétaires), le type de sorties subventionnées (avec ou sans nuitées), les cycles concernés. Il est précisé qu'il est susceptible d'être modifié à l'usage.



**LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, décide avec 21 voix POUR et 1 ABSTENTION** d'approuver le règlement, qui sera applicable à compter de la rentrée 2019/2020.

**Décisions modificatives n°1**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de divers ajustements qui s'avèrent nécessaires et font l'objet d'une proposition modificative N° 1 du budget principal.

intitulé de l'article	DM n° 1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
<i>Frais d'études</i>	
Création d'un lotissement	+ 10 060,00 €
Rue d'Enghien	+1 796,00 €
<i>Terrains</i>	
Acquisitions de terrain	+ 850,00 €
Rue des Sarcelles	+ 15 000,00 €
<i>Bâtiments publics</i>	
Amélioration internet école Schmalau	+ 500,00 €
Démolition ancien vestiaire et réhabilitation local technique	+ 1 662,00 €
<i>Réseaux divers</i>	
Renouvellement EP	-15 000,00 €
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	
Informatique dans les écoles	+ 747,00 €
Acquisition de poteaux de badminton	+ 796,00 €
<i>Dépenses imprévues</i>	
Dépenses imprévues	-16 411,00 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, avec 21 voix POUR et 1 ABSTENTION les décisions modificatives n°1 .**

**Rapport annuel du prix et de la qualité de l'eau du SDEA**

Monsieur le Maire présente le rapport annuel du prix et de la qualité de l'eau du SDEA qui est consultable sur le site [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr).

**Délégations consenties par le conseil municipal au Maire**

**Droit de préemption urbain**

Le droit de préemption urbain n'a pas été mis en œuvre dans le cadre de la déclaration d'intention d'aliéner concernant les propriétés sises à Rhinau, 19 rue de l'Hôtel de ville, 1 rue de la Rivière, 20 rue Beatus Rhenanus, 30 et 33 rue de l'Hôtel de Ville.



**Factures**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau récapitulatif des factures imputées à la section d'investissement.



FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT TTC
DEKRA	DAT préalable à la démolition du vestiaire	1 662,00 €
FABIEN MICHEL	Maîtrise d'œuvre restauration du chœur de l'église -1ère situation	6 279,00 €
ATIP	AMO étude de faisabilité - 2ème situation	1 200,00 €
BN France 2000	remplacement de la porte des ateliers	5 288,57 €

**Divers**

Monsieur Thierry KETTERLIN rappelle au Conseil Municipal que compte tenu des règles en matière de communication en période pré-électorale, il n'y aura plus d'éditorial ou d'articles autres qu'informatif pur dans le Rhinau Infos jusqu'aux élections municipales de mars 2020.

Monsieur Hubert GOELLER signale à l'assemblée que le sens de priorité au niveau de l'écluse ont été inversés afin notamment de sécuriser la sortie de la rue de l'épervier, de faciliter la giration des bus depuis la rue Kehle et de ralentir les véhicules à l'approche de la ferme AGF. Il en va de même au niveau du rétrécissement sur le pont du Hanfröste, afin d'éviter le stockage de véhicules devant la sortie de la propriété Marchal.

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements de M. Joseph MEYER, à l'occasion de son anniversaire.



Avant de clore la séance, Monsieur le Maire annonce aux conseillers qu'il a décidé de ne pas briguer de nouveau mandat aux élections municipales de mars 2020.

**Séance du 23 septembre 2019**  
 Conseillers élus : 23 en fonction : 23  
 présents : 18+5 procurations

**Approbation du procès-verbal de la séance du 26 août 2019**

Le procès-verbal de la séance du 26 août 2019 a été transmis aux élus par voie électronique et une version papier était jointe à l'ordre du jour de la présente séance pour les membres de l'assemblée en ayant fait la demande.

**Le procès-verbal est adopté par 12 voix POUR, 2 voix CONTRE et 9 ABSTENTIONS.**

**Contrat Natura 2000 : arbres sénescents disséminés**

Dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, la forêt de Rhinau a été partiellement artificialisée par la plantation de peu-

pliers de culture. L'exploitation progressive de ces peupliers, ainsi que les trouées dues à la chalarose du frêne, laissent des zones difficiles à régénérer du fait de la présence d'espèces exotiques envahissantes (solidage notamment). Il apparait donc particulièrement important de préserver un plus grand nombre de bois mûrs que ce qui est prévu dans la gestion courante par l'instruction sur la biodiversité.



Aussi, l'ONF propose à la commune de Rhinau, par l'intermédiaire d'un contrat Natura 2000, de s'engager à désigner des arbres de gros (45 à 60 cm) ou très gros (65 cm et plus) diamètres et à ne procéder à aucune intervention sylvicole sur ces arbres **pendant 30 ans**. En contrepartie, la commune peut demander une subvention aux services de l'Etat et à l'Europe. Celle-ci est calculée selon un forfait par essence et par classes de diamètre. Par ailleurs, elle est plafonnée à 2000 €/ha.

**Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE à l'unanimité avec 23 voix POUR,**

- d'approuver le projet de conserver des arbres sénescents disséminés (marqués d'un triangle à la peinture jaune pointe en bas, avec un point au milieu) sur les parcelles 1, 6, 7, 8, 9, 13, 14, 16 par l'intermédiaire d'un contrat « Natura 2000 »
- d'approuver le plan de financement ci-après :
  - ◆ Coût du projet : 15 700,00 €
  - ◆ Financement de l'Etat : 5 903,20 €
  - ◆ Financement de l'Europe : 6 656,80 €
  - ◆ Autofinancement : 3 140,00 €
- et de solliciter auprès des services de l'Etat et de l'Europe l'attribution d'une subvention

**Terres communales rive droite : contrat annuel de vente d'herbe**

Le conseil municipal avait décidé d'affecter en tant que réserve communale 2 ha 70 de terres, exploitées précédemment par M. Arnaud STAERCK, à savoir rive droite section 3 au lieudit « Stockfeld » (lot 95 avec 73 ares – pré, lot 97 avec 135 ares – pré, lot 98 avec 62 ares - pré)

Toutefois, ces terrains doivent être entretenus et fauchés. Les agriculteurs de Rhinau n'étant pas intéressés, la commission champs-forêts propose donc de conclure avec Monsieur Tilmann WINDECKER demeurant à KAPPELGRAFENHAUSEN un contrat de vente d'herbe sur pied pour la récolte 2019, sans tacite reconduction.

**Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE à l'unanimité avec 23 voix POUR,** d'autoriser la signature d'un contrat annuel de vente d'herbe avec M. Tilmann WINDECKER comme évoqué et de fixer son prix à 162.67 €

**Alignement rue d'Enghien – acquisition de terrains**

Suite à l'établissement d'un relevé topographique de la

rue d'Enghien, préalable aux travaux, il a été constaté que les parcelles section 21 n° 45 et 46, propriété des consorts LAUG, empiètent sur la voirie projetée de 0,23 are.

**Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE à l'unanimité avec 23 voix POUR,**

- de faire réaliser l'alignement au droit des propriétés des consorts LAUG, situées rue d'Enghien, cadastrées section 21 n°45 et 46
- d'acquérir les parcelles amenées à tomber dans le domaine le public au prix de 1 450 € l'are, soit un montant total de 333,50 €
- de prendre à la charge du budget communal outre les frais d'acquisition, les frais de notaire et les frais de géomètre.



**Subventions 2019 aux associations locales – délibération modificative**

Par délibération en date du 24 juin 2019, le conseil municipal a décidé d'attribuer au moto-club une subvention de fonctionnement d'un montant de 256 €.

Or lors de sa séance du 18 septembre 2017, l'assemblée avait fixé la valeur du point à 64 € et le minimum attribué à 310 €.

**Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE à l'unanimité avec 23 voix POUR,** d'attribuer au moto-club de Rhinau un complément de subvention de fonctionnement au titre de l'année 2019 de 54 €

**Protection sociale du personnel communal : prévoyance**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité avec 23 voix POUR,**

**Décide d'adhérer** à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années proposée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour le risque PREVOYANCE couvrant les risques d'incapacité de travail, d'invalidité et de décès, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Décide d'accorder** sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque PREVOYANCE. Le montant unitaire de participation par agent sera de 9 € mensuel.



**Agents communaux : remboursement de frais de déplacement**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité avec 23 voix POUR,**

**Article 1 : Objet**

Sont pris en charge par le budget de la collectivité, dans les conditions fixées par la présente délibération, les frais de déplacement lorsque les agents de la collectivité se déplacent pour une formation et pour une mission, dès lors qu'ils sont dotés d'un ordre de mission signé par l'autorité territoriale.

**Article 2 : Frais pris en charge**

Les frais sont pris en charge, sous forme d'indemnités de mission, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Les frais de repas feront l'objet d'un remboursement forfaitaire, sur la base des montants fixés par l'arrêté ministériel visé à l'article 7 du décret n°2006-781 du 03 juillet 2006 susvisé, sur justification de la durée de la mission et de l'effectivité de la dépense (*actuellement 15.25 € par repas*).

Les frais d'hébergement feront l'objet d'un remboursement sur justification de la durée de la mission et de l'effectivité de la dépense dans la limite de 70 € par nuit.

Si l'agent est en formation et que l'organisme de formation prend en charge les frais de repas et d'hébergement, aucune prise en charge de ces frais ne peut être assurée par la collectivité.

Les frais de transport sont pris en charge conformément aux dispositions réglementaires en vigueur sur la base d'indemnités kilométriques.

L'agent est alors indemnisé de ses frais de transport sur la base de l'article 15 du décret 2001-654 du 19 juillet 2001 et l'article 10 du décret 2006-781 susvisés.



**Cadeau de départ à M. le Curé**

Après 6 années de service, Monsieur le Curé, Marcel IMBS, quitte la commune et prend sa retraite.

**Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE à l'unanimité avec 23 voix POUR,** d'offrir un bon-cadeau d'un montant de 150 € sur le budget fêtes et cérémonies.

**Délégations consenties par le conseil municipal au Maire**

**Droit de préemption urbain**

Le droit de préemption urbain n'a pas été mis en œuvre dans le cadre de la déclaration d'intention d'aliéner concernant la propriété sise à Rhinau, 10 rue du Nouveau Fau-bourg (terrain à l'arrière)

**Factures**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau récapitulatif des factures imputées à la section d'investissement

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT TTC
COTENNIS	construction d'un court tennis n°4 béton poreux	48 072,00 €
SIEHR	petit outillage bâtiment -voirie	190,33 €

**Divers**

Monsieur Vincent JA EGLI informe le conseil municipal que pour des raisons de sécurité, des barrières seront installées afin de limiter l'accès au polder rive droite

Il rappelle par ailleurs que les inscriptions pour les lots de bois sont en cours.



Mme Renée KONN informe le Conseil Municipal qu'elle a rencontré avec M. le Maire l'inspectrice de l'éducation nationale, Mme CROCENZO, pour évoquer la mise en place d'une classe bilingue, puisque les parents d'élèves ont fait une demande sur le site du rectorat. Il ressort de

l'entretien, que cette demande sera étudiée par la commission académique qui fera ses propositions à la rectrice qui chargera, ou non, l'inspectrice d'instruire le dossier.

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements de M. Gaston FURSTENBERGER, à l'occasion de son anniversaire.



**Les procès-verbaux officiels des séances sont affichés sur les vitrines extérieures de la mairie.**

**Prochaines réunions du Conseil Municipal**

**Lundi 18 novembre 2019, 20h**

**Lundi 16 décembre, 20h**

**LAUREATS DU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2019**

AUBRY Léonard	FINKLER Cécile	OBERLE Jean-Victor
BAEHR Jeannot	FINKLER Matthieu	ORTLIEB Jean-Claude
BARTHELMEBS Bernard	FISCHER Jean-Jacques	ORTMANN Patrick
BEHE Roland	FREY Jean-Paul	PARRENT Philippe
BELLORA Michel	FRITSCH Antoine	Restaurant «Au Vieux Couvent »
BRAUN Guy	GEORGER Christophe	Restaurant « Bords du Rhin »
CALLOUET Cédric	GOELLER Marie-Antoinette	REITTER Marie-Joséphine
CHRIST Huguette	HEINRICH Justin	RITT Irène
DIEBOLT André	HIRN Christina	SCHAEFFER Roland
DOTTER Francis	KINTZ Laurent	SCHROEDER Patric
DUPAS Jean-Claude	LAUG Christian	SCHWAAB Georges
DUTTER Daniel	MANNHART Jean-Louis	SEITZ Michel
EBRO Pascal	METZ Jean-Marie	WAELDIN Sylvain
EGERMANN Alain	MEYER Francis	WALTHER Thierry
EHPAD « L'Orchidée »	MOESSMER Robert	WENTZIGER Gérard
EHRHART Armand	MULLER Gérard	WIMMER Bruno
EHRHART Dominique	NOSSEREAU Gaby	WIMMER Maurice
ENGEL Jean-Paul	NUSSBAUMER Jean-Paul	



Un seul prix d'exception :  
**le Coup de Cœur : OBERLE Odile**

**BRAVO**  
**à tous les lauréats,**  
**et MERCI**  
**de contribuer**  
**à la beauté de notre village.**

# LA VIE DES ASSOCIATIONS LOCALES



Le Samedi 7 Septembre a eu lieu notre porte ouverte occasion pour notre club de montrer à ses membres et futurs membres nos courts poreux repeints (couleur court US Open) mais aussi de faire l'inauguration de notre deuxième Terrain Top Clay en présence de Mr le Maire accompagné de ses adjoints. Ce deuxième terrain est le fruit d'un long travail dirigé de main de maître par notre Président (Patrick Albert) soutenu par l'ensemble du comité.

Notre président a fait une visite guidée des nouveaux terrains.

A la suite de cette visite et des discours, le verre de l'amitié a été servi ainsi que d'excellentes tartes flambées concoctées par notre Chef Fabrice.

La porte ouverte a permis aux futurs jeunes du club de toucher les raquettes, les balles et faire quelques échanges avec notre coach Stéphane Enoch accompagné de Guillaume Da Col et Stephan Arbogast



Cette journée fut une magnifique journée de partage, de joie, de bonne humeur à l'esprit du TCR.

Le comité



Une erreur s'est glissée dans le Rhinau-Infos de septembre dans la page de présentation des associations :

**Judo-Club** : Charlotte KIEFFER, présidente

2 Rue du Canal 67860 Boofzheim

Tél : 06 65 16 65 61 judo.rhinau@yahoo.com



# HBC RHINAU



Bonjour,

L'hiver approche, vous ne voulez pas avoir vos enfants qui courent dans le salon et qui cassent la vaisselle en jouant au ballon à l'intérieur ?

Emmenez-les au HBC Rhinau pour tester le Handball.

Nous sommes un club familial où la bonne ambiance est au rendez-vous et nous cherchons de jeunes joueurs et joueuses pour toutes nos équipes.

En particulier pour nos équipes féminines -18, -13 et -11

(Filles nées en 2002-2003-2004-2005//2007-2008-2009//2009-2010-2011)

Pour plus de renseignements sur les horaires des différentes catégories, rendez-vous sur notre site : [www.hbcrhinau.fr](http://www.hbcrhinau.fr) ou au 06.62.44.73.03 ou au 06.78.39.76.38

ÉQUIPES	ANNÉE DE NAISSANCE															
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
HBC Rhinau	-18 Féminines															
* HBC Rhinau/ HBC Gerstheim				-15 Masculins												
* HBC Rhinau/ HBC Gerstheim						-13 Féminines										
HBC Rhinau								-11 Masculins								
* HBC Rhinau/HBC Gerstheim								-11 Féminines								
HBC Rhinau										Ecole de Hand						
HBC Rhinau														Babyhand		
* Équipes en regroupement avec le HBC Gerstheim																



Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont contribué au bon fonctionnement de cette 6<sup>ème</sup> Soirée Génération 80-90 du 9 Novembre 2019.

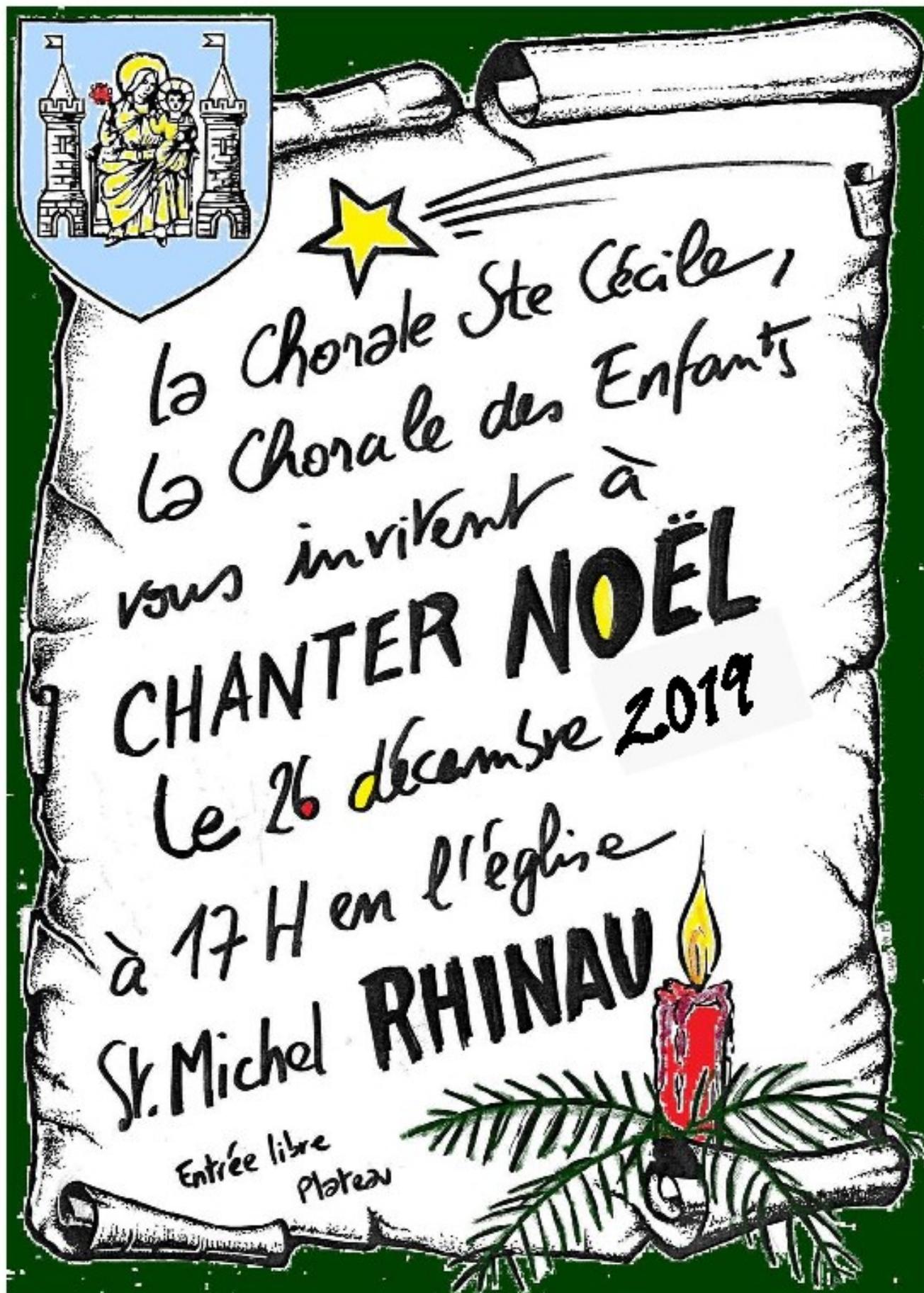
MERCI aux commerçants et aux entreprises du Centre Alsace pour leurs lots pour la tombola effectuée lors de la soirée.

Mais surtout UN GRAND MERCI à vous PUBLIC présent pour cette soirée.

C'est par votre présence que le travail de tous nos bénévoles, tout au long de l'année, a été récompensé.

**ON COMPTE SUR VOTRE PRÉSENCE POUR L'ÉDITION 2020**





*Le plateau est destiné à la recherche  
contre le cancer*

Anticipez le changement d'horaires  
de votre déchèterie !

**ATTENTION**

à partir du 1<sup>er</sup> novembre  
**Horaires d'hiver**



**mardi** **mercredi** **vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h  
**samedi** de 8h à 12h et de 13h à 17h

Votre déchèterie ferme désormais 1h plus tôt  
et n'est pas ouverte le jeudi.

**Semaine Européenne de Réduction des Déchets  
du 16 au 24 novembre.**

Au programme :

- ◆ **Conférence Famille presque zéro déchet :**  
19 nov. à 19h à la grande salle des fêtes de Gerstheim
- ◆ forum sur les articles d'hygiène durables, ateliers,  
repair café...

Plus d'infos sur : [SERD 2019 SMICTOM Alsace Centrale](#)

of Switzerland  
**DÉESE**  
Conseil

PROMOS  
ET REMISES  
SPECIALES  
NOËL !

organise son  
« **MARCHE DE NOËL 2019** »

**SAMEDI 9 NOVEMBRE**  
**SAMEDI 16 NOVEMBRE**  
**SAMEDI 23 NOVEMBRE**

de 10h  
à 17h  
non-stop!

Exposition de **TOUTES nos gammes de produits**  
(visage, mains, pieds, corps, famille, maquillage...)  
Idées **CADEAU DE NOËL** à partir de 10€ !  
Coffret cadeau **PERSONNALISABLE!**

Vin chaud et  
Gourmandises  
de Noël

LES PORTES SERONT OUVERTES AU  
**8, RUE DES BATELIERS 67860 RHINAU**  
Plus d'informations : 07.84.51.74.87

Christine WAELDIN nous fait part de son activité

## CREMATION DES SAPINS DE NOËL Samedi, 11 janvier 2020



Rhinoises et Rhinois,



C'est avec un immense plaisir que nous vous convions comme chaque année à apporter vos sapins pour animer un grand et beau feu de joie venant clore les festivités de Noël et embraser une nouvelle année 2020 pleine de joie et d'espérance.

Partageons ensemble un beau moment de convivialité et de sympathie en famille ou entre amis, en dégustant crêpes et boissons chaudes.

Nous vous attendons nombreux le samedi 11 janvier,  
à proximité du club de tennis ( à l'arrière du terrain de football).

**Vous pourrez déposer votre sapin dès le matin.**  
**Le début de la crémation aura lieu à 17h.**

**Venez profiter de ce beau moment de rencontre.**



**Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2020,  
pleine de santé et de bonheur**

**E glückliches nëies**

**Les membres du Tennis Club de Rhinau**



# La vie dans la Commune

## CARNET

### ANNIVERSAIRES

12/11/2019	Adrien VAN DER VALK	95 ans	☆
25/11/2019	Raymond DIEBOLD	90 ans	
30/11/2019	Charles SCHOEPFER	86 ans	☆
02/12/2019	Raymond DAMBACHER	91 ans	
05/12/2019	Colette GELIG	89 ans	
05/12/2019	Jacques GROSSHANS	89 ans	
06/12/2019	Alphonsine FINDELI	85 ans	
08/12/2019	Alice NOLL	88 ans	
12/12/2019	Richard SCHNOELLER	88 ans	
16/12/2019	Marguerite MAIKA	93 ans	☆
20/12/2019	Yvonne SAULNIER	91 ans	
21/12/2019	Henriette ADAMI	93 ans	
23/12/2019	Jacqueline WALTER	92 ans	
24/12/2019	Lucie ANGST	93 ans	
30/12/2019	Marie Thérèse SIFFERT	88 ans	☆
09/01/2020	Yvonne SCHMITT	95 ans	



### NAISSANCES

23/09/2019	Axel KRIEGER	☆
03/10/2019	Chloé SOHN	☆
25/10/2019	Tiago THALGOTT	

### MARIAGES

21/09/2019 Sara ALVAREZ TORMO et Alfredo SABATES GARCIA



### DECES

17/09/2019	Joseph WITTMANN
29/09/2019	Pierre GELIG
30/09/2019	Catherine WIMMER
01/10/2019	René HOFFART
03/10/2019	Albert WEHRUNG
19/10/2019	Marie Henriette HEBERT

Personnes en Maison de Retraite :

15/09/2019	Irène HESS
19/09/2019	Nikolaus SCHERER
25/09/2019	Marguerite KRETZ

## Urgence Sécurité Gaz

Les équipes de GRDF interviennent 7/7j et 24/24hrs pour la mise en sécurité des installations.

Le Numéro d'appel est le :

**URGENCE SECURITE GAZ**

**0 800 47 33 33**

**Service & appel gratuits**

Ce numéro sert à communiquer ou obtenir des informations lors d'événements affectant le réseau de distribution : manque de gaz, odeur de gaz, accident ou incident.



## Bourse aux vêtements de ski enfants et adultes

Salle Jeanne d'Arc de Rhinau  
samedi 30 Novembre de 9h à 12h

organisée par les représentants des parents d'élèves du collège  
inscription au 06.81.11.95.35

## Travailler en Allemagne ? Pourquoi pas !

De nombreuses opportunités existent de l'autre côté du Rhin, quel que soit votre profil !

Pour cela, le **Service de Placement Transfrontalier du Pôle Emploi de Sélestat**, en partenariat avec **EURES-T Rhin Supérieur**, assure une permanence à la mairie de Rhinau, chaque **1<sup>er</sup> mardi du mois, de 09h00 à 11h00**.

Venez nous rencontrer, échanger avec nous, nous vous présenterons les parcours possibles afin de vous accompagner dans vos démarches.

L'EHPAD L'ORCHIDEE de RHINAU vous invite à son **Marché de Noël**  
**samedi 30 novembre 2019 à partir de 13h00**

Vente de décorations de Noël réalisées par les résidents et par les bénévoles.

Un salon de thé est proposé à partir de 13h30.  
Cordiale bienvenue à tous et toutes.



## La commune de Rhinau participe à l'amélioration de la Trame Verte et Bleue.

Découlant d'une politique publique de protection de l'environnement, la Trame Verte et Bleue (TVB) est un réseau écologique constitué d'espaces naturels riches en biodiversité (appelé « réservoir de biodiversité ») reliés entre eux par des corridors écologiques qui permettent aux espèces de se déplacer. La TVB contribue à la préservation des écosystèmes naturels, de la faune et de la flore, mais aussi à la bonne qualité de l'eau et une meilleure adaptation au réchauffement climatique.

La commune de Rhinau a souhaité améliorer la TVB sur son territoire et a ainsi engagé une démarche nommée « Appel à Manifestation d'Intérêt » auprès de la Région Grand Est, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est (DREAL). Un diagnostic de la biodiversité présente sur la commune est en cours de finalisation par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO Alsace) en 2019, grâce notamment aux informations transmises par l'Office des Données Naturalistes (ODONAT Grand-Est) et du Conservatoire Botanique d'Alsace (CBA), complétées par des sorties sur le terrain. A la suite de ce diagnostic

des mesures favorisant la biodiversité seront proposées. Des actions ont d'ores et déjà été menées telles que le semis d'une prairie fleurie, d'autres sont en cours d'élaboration comme la plantation de haies diversifiées et d'arbres fruitiers.

L'objectif est de favoriser la biodiversité sur l'ensemble du territoire communal, y compris dans les jardins ou vergers des particuliers. C'est pour cette raison que des arbres fruitiers, financés à 80% dans le cadre du projet, peuvent être commandés par les rhinois-es intéressé-es. Seuls des arbres de variétés locales de fruitiers hautes tiges ou moyennes tiges sont éligibles, dans la limite des stocks disponibles. La mise à disposition d'arbres fruitiers est faite sous condition de respecter les termes de la convention de gestion signée avec la commune de Rhinau.

**Si vous êtes intéressés par la commande d'arbres fruitiers, merci de vous faire connaître auprès de la commune de Rhinau avant le 25 novembre 2019 en écrivant à cette adresse [info@ville-rhinau.fr](mailto:info@ville-rhinau.fr) et en indiquant les variétés d'arbres fruitiers retenus dans la liste ci-dessous. Commande limitée à 2 plants par foyer**



### Liste des variétés d'arbres fruitiers éligibles dans le cadre de ce projet

POIRIERS	Quantité
Clapps favorite	
William's (Bon chrétien)	
Beurré Hardy	
Conférence	
Wasserbirne	
Curé	
Comtesse de Paris	
MIRABELLIER, PRUNIER	
Mirabelle de Nancy 1510	
Quetsche d'Alsace	
Reine Claude verte	
CERISIERS	
Hâtif de Burlat	
Coeur de Pigeon	
Napoléon	
Noire de Westhoffen	
Griotte du nord	
COGNASSIER	
Cognassier de Constantinople	
NEFLIER	



POMMIERS	Quantité
Gravensteiner jaune	
Cox orange	
Reine des reinettes rouge	
Reinette grise du Canada	
Reinette de Landsberg	
Reinettes de Baumann	
Belle de Boskoop jaune	
Blanche de Baldenheim	
Christkindler	
Jacques Lebel	
Maïapfel	
Eichelgold	
Bohnapfel	
Glockenapfel (Pomme cloche)	
Weinling	
Belle fleur jaune	
Suisse orange	
Blanche de Baldenheim	
Edelfranke	
Transparente blanche (Pomme des moissons)	
Transparente de Croncels	

**En 2019, le SMICTOM met en place une nouvelle collecte des biodéchets en apport volontaire pour toute l'Alsace Centrale. Tous les foyers seront équipés pour pouvoir trier leurs biodéchets et les amener dans de nouveaux conteneurs.**



**POURQUOI ?**

- **Les biodéchets représentent 48 % du poids de nos bacs gris** : trier les biodéchets est le geste le plus simple et le plus efficace pour réduire ses déchets non recyclables.
- **Le traitement des déchets non recyclables est de plus en plus coûteux**, pour les finances publiques et pour l'environnement. Il est urgent d'agir et de réduire notre production de déchets.

Grâce à la méthanisation, les biodéchets deviennent **une ressource pour l'Alsace** et l'émission de gaz à effet de serre est réduite, ce qui contribue à **la lutte contre le réchauffement climatique**.

**Attention...** si vous compostez déjà chez vous, continuez ! Le nouveau dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire est complémentaire au compostage et ne s'y substitue pas.

**COMMENT ?**

Le SMICTOM a déployé un réseau de conteneurs (Points d'Apports Volontaires Biodéchets) sur les 90 communes d'Alsace Centrale. Un bioseau va être mis gracieusement à votre disposition. Au quotidien, vous y déposerez vos biodéchets que vous apporterez ensuite au conteneur. Les conteneurs seront ensuite collectés et vos biodéchets seront ainsi traités par méthanisation.



**COMMENT RÉCUPÉRER VOTRE KIT BIODÉCHETS ?**

Votre kit contient 1 bioseau, 100 sacs krafts, 1 mémotri et 1 autocollant de consignes. Il est compris dans votre redevance. Pour le récupérer :

- Si vous habitez en immeuble, des ambassadeurs biodéchets de la société ACP Service passeront à votre domicile vous remettre votre kit ;
- Si vous habitez en maison, vous êtes invités à retirer votre kit, muni de votre carte OPTIMO **en novembre** dans les déchèteries de Benfeld et **Boofzheim**

Si vous n'avez pas pu récupérer votre kit dans votre déchèterie, vous pourrez toujours le retirer ensuite dans votre mairie voire dans une autre déchèterie, muni de votre carte OPTIMO.

Cf aussi Rhinau-infos N° 145, page16.

**Tri des biodéchets : un geste pour l'environnement, une ressource pour les cultures**

**AUTORISÉS :**

Épluchures, fruits et légumes abîmés	Restes de repas	Pains et céréales	Coquilles d'œufs
Marc de café et sachets de thé	Mouchoirs, essuie-tout et serviettes en papier blanc	Os, viandes, poissons, produits de la mer	Laitages

**INTERDITS :**

Huiles	Emballages, films plastiques, capsules de café	Cendres, litière	Déchets verts du jardin
--------	--	------------------	-------------------------



Offre exclusive à

☆☆☆☆ SUPERIOR

**KRØNASÅR**

THE MUSEUM-HOTEL  
pour les habitants de Rhinau

**RÊVES SANS FRONTIÈRES**  
du 17 au 21 novembre 2019

Une nuit à l'hôtel-musée – une expérience extraordinaire !

- Une nuitée avec petit-déjeuner
- Un menu à trois plats

**pour 60,50 € p.p./nuit en chambre double\***

Réservez maintenant ! Tél. : +49 78 22 86 05 679 (tous les jours entre 15h00 et 17h00)

\* Offre valable uniquement pour les citoyens dont la résidence principale est située à Rhinau. La réservation ne pourra pas être annulée gratuitement.

Tarifs et informations complémentaires sur : [europapark.de/rhinau](http://europapark.de/rhinau)




Europa-Park GmbH & Co – Hotelbetriebe KG  
Europa-Park-Straße 4+6 - 77977 Rust - Allemagne

**EUROPA PARK**  
PARC DE LOISIRS & ÉMOULT

Sous réserve de modifications.



## Fête de Noël des Seniors



**Dimanche le 1er Décembre 2019 à la Salle Polyvalente**

Le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité de Rhinau invitent les Seniors habitant la commune à la traditionnelle Fête de Noël qui se déroulera comme tous les ans à la salle polyvalente.

**La fête aura lieu dimanche 1er décembre**



Des invitations personnalisées seront adressées aux personnes concernées. Sont invitées les personnes âgées de 70 ans (classe 1949) ou plus, avec les conjoints.

La salle sera ouverte à partir de 11h30 pour l'accueil des invités par les conseillers municipaux, le déjeuner étant servi à midi.



*Il est rappelé que malgré une attention toute particulière portée à la constitution des listes, il arrive que certaines personnes ne reçoivent pas leur invitation. Celles qui se trouveraient dans cette situation voudront bien avoir la simplicité de se manifester au secrétariat de mairie d'ici fin Novembre. Elles sont, bien sûr, comme toutes les autres, les bienvenues à cette fête.*





## Collecte annuelle de la banque alimentaire du Bas-Rhin les vendredi 29 et samedi 30 novembre 2019

La Collecte Nationale est l'événement majeur de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin. En 2018, 340 tonnes de denrées ont été récoltées, ce qui représente plus de 13 % de notre stock annuel. Les 100 partenaires de la BA ont ainsi pu les distribuer aux 40 000 bénéficiaires du département.

En 2018, le résultat de la collecte au Super U de Boofzheim était de **2720 kg** de denrées alimentaires.

**« Devenez bénévole pour quelques heures ... »  
les vendredi 29 et samedi 30 novembre 2019**

Des bénévoles de Boofzheim et de Rhinau se mobilisent une nouvelle fois pour l'organisation de cette collecte. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe en assurant une permanence lors de la collecte durant des plages de 2 à 3 heures, veuillez le signaler en mairie.

**Point de collecte : SUPER U à BOOFZHEIM**



Les produits que nous recommandons à nos donateurs cette année sont :  
CAFE SOLUBLE – SUCRE – CACAO – MIEL – PATE A TARTINER- – CONSERVES  
(légumes, poissons, viandes) – PUREE DE POMMES DE TERRE EN FLOCONS –  
SAUCE TOMATES – sans oublier les produits dits « de base » PATES – RIZ –  
FARINE – HUILE

Un grand merci pour votre générosité et votre esprit de solidarité !

### Collecte de jouets



La traditionnelle collecte de jouets en bon état ou légèrement usagés (pas de peluche) au profit du chantier d'insertion CARIJOU (Caritas – secours catholique) aura lieu dans toutes les églises de la communauté de paroisses.

**SAMEDI 7 décembre 2019, de 11h à 12h**

Merci de noter dès à présent la date



### STAND CARIJOU

Les jouets remis lors de la collecte Carijou sont transférés à Strasbourg où ils sont triés, nettoyés, réparés au besoin. Certains sont offerts à des enfants nécessiteux, d'autres, sont proposés à la vente, à un prix modique, **dans le magasin Carijou, à Strasbourg (45 rue du Faubourg National).**

Grâce à cette structure, des personnes retrouvent du travail et un moyen de réinsertion dans la société.

Afin de faire mieux connaître cette structure, l'équipe Caritas Benfeld-Rhinau tiendra un stand **sur le marché de Noël de Kertzfeld, les 30 novembre et 1er décembre 2019**

**N'hésitez pas à y faire un tour, nous serons heureux de vous accueillir !**

*Carijou est une boutique de jouets éco-responsable. Depuis 2000, elle propose aux familles une consommation éco-citoyenne en offrant une seconde vie à des jouets issus de collectes auprès de partenaires.*



# INFOS PRATIQUES

## HEURES D'OUVERTURE ET PERMANENCES

**Mairie ( ☎ 03.88.74.61.31 ) :**  
 lundi et mercredi : 8h - 12h  
 mardi et jeudi : 8h - 12h et 14h - 18h  
 vendredi : 8h -12h et 14h - 17h

*Les samedis matin de permanence sont le premier samedi du mois, sauf s'il est férié. Pour les prochains mois les dates sont : 7 Décembre - 4 janvier*

Maire : sur rendez-vous à convenir  
 1er Adjoint : sur rendez-vous à convenir

**Bibliothèque intercommunale ( ☎ 03.88.74.88.45)**



Lundi 09h - 11h  
 Mardi 16h - 18h  
 Mercredi 14h - 17h  
 Vendredi 17h - 19h  
 Samedi 10h - 11h30

### Assistante sociale

uniquement sur rendez-vous au .03 69 33 22 00

**AOK Ortenau** (à la CPAM de Sélestat)  
 le 1er lundi du mois, de 9h30 à 11h30

**EURES-T**, service de placement transfrontalier  
 Permanence le 1er mardi du mois de 9h à 11h

**UNIAT** : Permanence le 3<sup>e</sup> vendredi du mois, 14h -15h

**CARSAT** (en *Mairie d'Erstein*) (☎ 08 21 10 67 67)  
 les 1er , 2ème et 3ème mercredis, uniquement sur rendez-vous

**CAF (Sélestat)**, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, le vendredi de 8h30 à 12h

**Service des Eaux et de l'Assainissement**  
**Pour toute intervention d'urgence**  
 pendant les heures ouvrées ☎ 03 88 74 41 41  
 en dehors des heures ouvrées ☎ 03 88 19 97 09

**Office de Tourisme**, 35 rue du Rhin 67860 Rhinau  
 03 88 74 68 96      www.grandried.fr

Novembre et décembre	Lundi et Mardi, Jeudi et Vendredi 10h-12h    14h-17h
----------------------	---

### Horaires du Bac de Rhinau-Kappel

	Lundi-Vendredi	Samedi, dimanche et JF
Novembre et décembre	5h30 - 19h	7h - 19h

### Dates de parution de Rhinau-Infos

*Rhinau-Infos paraît tous les deux mois (mois impairs) et est distribué le deuxième vendredi du mois.*

*Si vous souhaitez faire paraître un article, une information, nous vous demandons de nous donner tous les éléments*

*sur clé USB ou via Internet :*

*[communication@ville-rhinau.fr](mailto:communication@ville-rhinau.fr)*

*au plus tard à la fin du mois précédant la parution*

*du bulletin d'information, et si possible bien avant, pour éviter les rushes de dernière minute.*

*Merci d'avance !*

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LOCALES

### Novembre 2019

- 9 Soirée « Génération 80-90 » - HBC - Salle polyvalente
- 11 Cérémonie commémorative au monument aux morts.
- 30 Marché de Noël à l'Ehpad

### Décembre 2019

- 1 Fête de Noël des Seniors - Commune et CCAS - Salle polyvalente
- 15 La Ferme anim'Noël - Ferme AGF
- 26 Concert de Noël - Chorale Ste Cécile Eglise St Michel

### Janvier 2020

- 5 2ème Concert de Noël - Chorale Ste Cécile – Lieu à déterminer (voir le panneau lumineux)
- 11 Crémation des sapins - Tennis Club - Près du stade de football
- 12 Journée découverte aéromodélisme - AIR—Salle polyvalente
- 25-26 Théâtre alsacien – Cercle théâtral - Salle Jeanne d'Arc

### Février 2020

- 8 Théâtre alsacien – Cercle théâtral - Salle Jeanne d'Arc
- 15 Soirée Harengs - Amicale des Sapeurs pompiers—Salle polyvalente
- 23 Tournoi de badminton - ASBR - Salle polyvalente

### ORDURES MÉNAGÈRES (RENSEIGNEMENTS)

COMCOM 1, rue des 11 Communes 67230 BENFELD 03 88 74 30 79  
 Poubelle et ramassage : SMICTOM ☎ 03 88 92 27 19

### Déchetterie intercommunale

Papier et cartons, bois, ferraille, gravats, électroménager, végétaux, batterie, piles, tubes néons, verre, huile de vidange et de friture, vêtements et chaussures, peintures, solvants et produits phytosanitaires

#### Horaires d'ouverture du 1er novembre au 31 mars :

Mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
 le samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h

#### Horaires d'ouverture du 1er avril au 31 octobre :

Du Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
 le samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h

### Objets encombrants

déchetterie ou enlèvement sur rendez-vous

**appel gratuit au N° Vert 0800770413**

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

### Vieux papiers : prochain ramassage le 16 novembre

**Les bennes seront accessibles Place Jehl et dans la cour de l'Ecole Schmalau du vendredi 16h30 au lundi 8h.**

Directeur de la Publication : Jean Paul ROTH, Maire  
 Hôtel de Ville 1 place de l'Hôtel de Ville  
 67860 RHINAU